



Syndicat Armagnac Ténarèze

Services des Eaux et des Assainissements

EAUZE, le 09/03/2020

DESTINATAIRE : Dolores et Serge LEINEN, 715 Rte de l'Enclade,
32 440 - CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE

ORIGINE : Syndicat Armagnac Ténarèze Z.I. de Lauron 32 800 EAUZE

OBJET : Vente LEINEN

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, je porte à votre connaissance et vous assure que pour le bien situé : L'Enclade, sur la commune de CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE et cadastré AE 286,... dont la visite a été effectuée le : 09/03/2020.

La canalisation AEP passe dans la propriété (Voir Schéma)

La canalisation AEP ne passe pas dans la propriété

La propriété est raccordée au réseau AEP

La parcelle n'est pas raccordée au réseau AEP

Cet immeuble est raccordé au réseau d'assainissement.

Les eaux pluviales sont séparées des eaux usées.

Cet immeuble n'est pas raccordé réseau public d'assainissement, et a fait l'objet d'une visite par le S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif). (Voir le compte rendu Spanc)

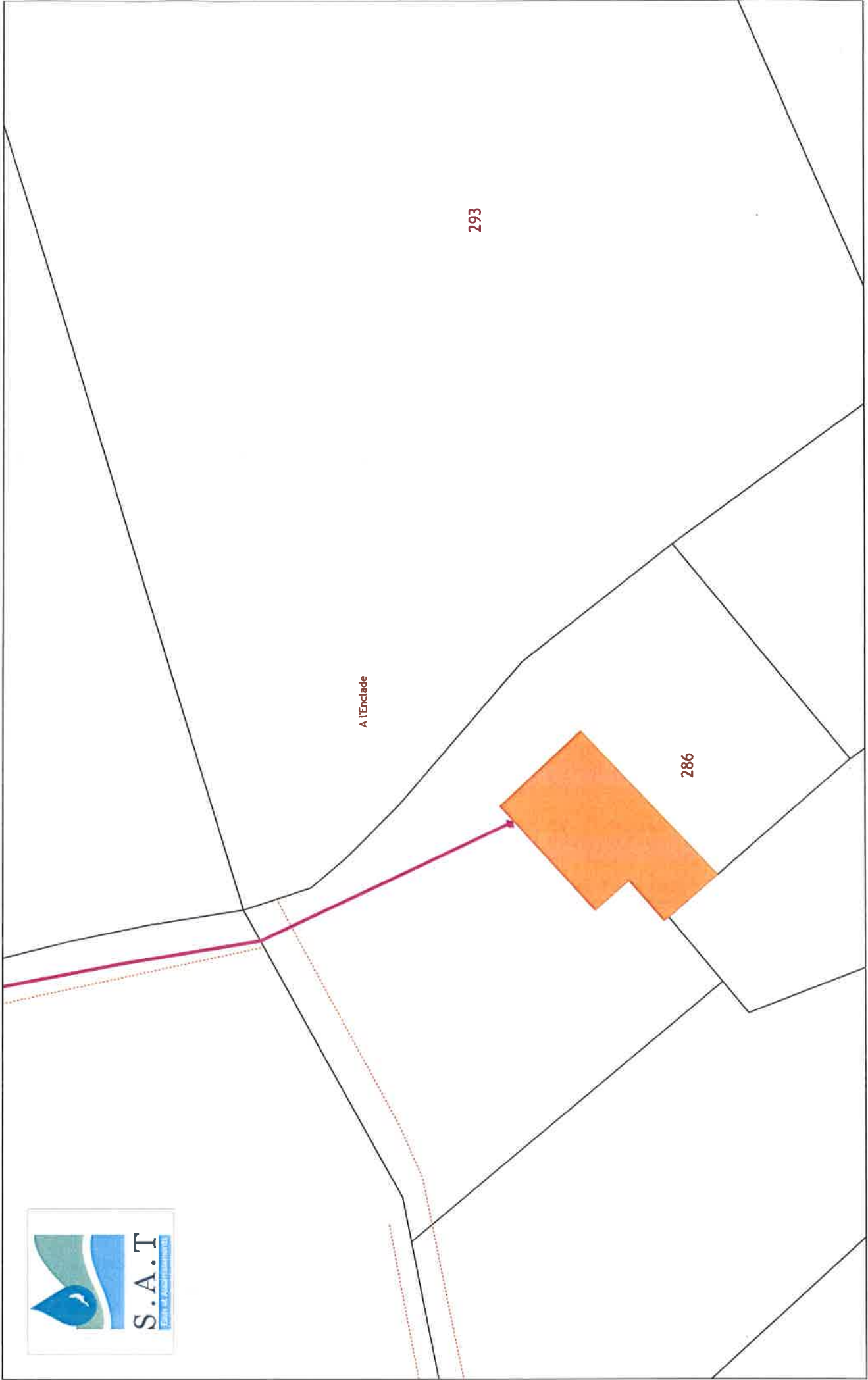
Cette parcelle a fait l'objet d'une étude dans le cadre de l'élaboration de la carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome permettant de définir le traitement à mettre en place :
Fosse toutes eaux et lit filtrant drainé ou dispositif agréé.

Ces parcelles n'ont pas fait l'objet d'une étude dans le cadre de l'élaboration de la carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome. Se rapprocher d'un Bureau d'Etude spécialisé.

Espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

La Directrice,





Position des conduites non contractuelle.
Effectuer un repérage des canalisations avant travaux
Présence d'une canalisation sur l'emprise du terrain, zone non aedificandi de 2 m de part et d'autre de la conduite.